



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°777) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE HAMPTON, A
MADAME LOUISA TORRES, A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-099
EN DATE DU 08 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de Madame Louisa TORRES, domiciliée, 90 avenue Aubert – 94300 Vincennes, de s'exercer seule aux percussions, les 3, 9 et 17 février, 23 mars, 7 et 20 avril, 11 mai et 8 juin 2022 de 20h à 21h, et les 19 mars, 2, avril, 21 mai et 4 juin 2022 de 16h à 17h dans la salle Hampton. Si la salle n'était pas disponible, l'Utilisateur pourrait venir sur un autre créneau, dans la limite des 12h jusqu'à fin juin 2022 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Madame Louisa TORRES, domiciliée, 90 avenue Aubert – 94300 Vincennes, une convention de location de salle pour un montant de 120 € T.T.C. (cent-vingt euros), afin de s'exercer seule aux percussions, les 3, 9 et 17 février, 23 mars, 7 et 20 avril, 11 mai et 8 juin 2022 de 20h à 21h, et les 19 mars, 2, avril, 21 mai et 4 juin 2022 de 16h à 17h dans la salle Hampton. Si la salle n'était pas disponible, l'Utilisateur pourrait venir sur un autre créneau, dans la limite des 12h jusqu'à fin juin 2022 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220308-lmc1H9375H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/03/2022
Date de Publication : 08/03/2022